

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission du commerce international

2006/2018B(BUD)

13.9.2006

AVIS

de la commission du commerce international

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2007
(C6-0000/2006 – 2006/2018B(BUD))

Section I - Parlement

Rapporteur pour avis: Peter Šťastný

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission du commerce international invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne que le Parlement européen promeut, organise et cofinance la "Conférence parlementaire sur l'organisation mondiale du commerce" (OMC) conjointement avec l'union interparlementaire, organisation internationale qui a son siège à Genève;
2. note que la "Conférence parlementaire sur l'organisation mondiale du commerce" est un forum où des membres de parlements du monde entier échangent avis, informations et expériences concernant des problèmes de commerce international et confèrent une dimension parlementaire à l'OMC:
 - (i) en surveillant les activités de l'OMC et en œuvrant à la promotion de leur efficacité et de leur caractère équitable;
 - (ii) en promouvant la transparence des procédures de l'OMC et en améliorant le dialogue entre gouvernements, parlements et société civile; et
 - (iii) en développant les capacités des parlements en matière de commerce international et en influant sur l'orientation des débats au sein de l'OMC;
3. réaffirme qu'il a pour objectif déclaré d'assortir les négociations de l'OMC d'un processus parlementaire et de conférences parlementaires et souligne en conséquence qu'il sera toujours nécessaire de financer cette activité cruciale; note, à cet égard, que se tiendra en 2007 au moins une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC, laquelle aura lieu soit à Bruxelles, soit dans un pays membre de l'OMC, suivant les résultats du cycle de Doha, ainsi que deux réunions de son comité de pilotage à Genève;
4. demande que le titre et les commentaires de la ligne 3 0 4 4 soient modifiés de telle sorte qu'il apparaisse clairement que cette ligne couvre expressément les dépenses liées à l'organisation des réunions de la Conférence parlementaire sur l'OMC et de son comité de pilotage;

PROCÉDURE

Titre	Projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2007 - Section I - Parlement
Numéro de procédure	2006/2018B(BUD)
Commission compétente au fond	BUDG
Avis émis par Date de l'annonce en séance	INTA
Coopération renforcée – date de l'annonce en séance	
Rapporteur pour avis Date de la nomination	Peter Šťastný 25.1.2006
Rapporteur pour avis remplacé	
Examen en commission	11.7.2006
Date de l'adoption	12.9.2006
Résultat du vote final	+: 19 -: 0 0: 0
Membres présents au moment du vote final	Jean-Pierre Audy, Daniel Caspary, Giulietto Chiesa, Christofer Fjellner, Béla Glattfelder, Jacky Henin, Filip Andrzej Kaczmarek, Alain Lipietz, Erika Mann, Helmuth Markov, Georgios Papastamkos, Peter Šťastný, Johan Van Hecke, Daniel Varela Suanzes-Carpegna, Zbigniew Zaleski
Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final	Margrietus van den Berg, Robert Goebbels, Antolín Sánchez Presedo, Mauro Zani
Suppléant(s) (art. 178, par. 2) présent(s) au moment du vote final	
Observations (données disponibles dans une seule langue)	...